



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Communiqué de presse

28. octobre 2013

Eglises réformées Berne-Jura Soleure: Non à l'avant-projet de constitution

En juin dernier, la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) présentait ses propositions pour une nouvelle constitution. Dans le cadre du processus de consultation, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont fait parvenir leur position à la FEPS. Elles considèrent que le processus de révision de la constitution est un échec et demandent une révision partielle de la constitution actuelle de la FEPS ainsi qu'une nouvelle consultation.

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure demandent une proposition qui respecte l'identité réformée ainsi que la tradition synodale. Elles saluent cependant l'intention première de la FEPS de favoriser l'unité entre les Eglises protestantes en Suisse.

Impliquer les Eglises membres

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure regrettent que la proposition d'avant-projet d'une nouvelle constitution de la Fédération, pour sa plus grande partie, ne suive pas le rapport sur la constitution, contrairement au mandat de l'Assemblée des délégués. Les expériences de principe, organisationnelles et structurelles des organes consultés ont à peine été pris en compte. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure demandent de ce fait que les Eglises membres soient impliquées avec sérieux dans le processus de révision de la constitution.

Conserver des structures de direction réformées

Les structures de direction actuelles cherchent pour la plupart d'entre elles à établir un équilibre entre l'élément personnel et l'élément communautaire. La priorité est aujourd'hui portée sur l'élément communautaire. L'avant-projet pour une nouvelle constitution de la FEPS prévoit au contraire une direction spirituelle clairement visible, assumée par la présidence. Cela contrevient à la tradition réformée et c'est la raison pour laquelle les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure rejettent cette proposition.

Conserver au niveau national une communauté d'Eglises indépendantes

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure sont convaincues qu'à terme seule une communauté d'Eglises indépendantes est une forme d'organisation adéquate au niveau national. Ce modèle ancré dans la constitution a fait ses preuves. Le déplacement de souveraineté en faveur de la FEPS prévu dans l'avant-projet sans être clairement formulé contrevient au concept de démocratie. De plus, ce serait discutable du point de vue du droit des Eglises d'Etat.

Oui à plus de collaboration

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure saluent expressément l'intention première de la FEPS, soit le renforcement de l'unité entre les Eglises protestantes en Suisse et ainsi la création de structures adéquates pour garantir aux Eglises une perspective à long terme et une présence dans la société.

Répondant: Daniel Inäbnit, Chancelier d'Eglise, 031 340 24 24, daniel.inaebnit@refbejuso.ch